

Technique

Pleins feux sur les industries techniques



Au Paris Images Trade Show, les intervenants de L'Industrie du rêve.

Événement

Trois manifestations se proposaient, la semaine dernière, de faire un point sur la filière des industries techniques.

★ Conférences et rencontres professionnelles se sont succédé la semaine dernière dans le cadre du Paris Images Trade Show (21 janvier-9 février 2019). Elles ont donné l'opportunité aux professionnels de faire le point sur une filière dynamique, mais confrontée aux tentations de délocalisation liées aux mécanismes d'incitations fiscales mis en œuvre par nos voisins européens ou canadiens.

Le Brexit... et après ?

La collaboration franco-britannique était le thème de la 19^e édition de L'Industrie du rêve, qui s'est tenue lundi 28 janvier, au club de l'Etoile. Quelles

conséquences aurait le Brexit sur ces échanges ? Le moins que l'on puisse dire, c'est que les deux pays n'ont pas développé une tradition de collaboration intense. "Entre 2013 et 2018, seuls 21 films de long métrage ont été coproduits par la France et le Royaume-Uni, souligne Michel Plazanet, directeur adjoint des affaires européennes et internationales du CNC. C'est beaucoup moins qu'avec les autres pays européens. Le Royaume-Uni est davantage connecté aux Etats-Unis qu'au continent européen. Pourtant, le marché du cinéma est le deuxième en Europe, juste après la France, avec toutefois une part de marché des films américains très importante. En termes de production, le Royaume-Uni s'est retiré en 1994 d'Eurimages, qui regroupe 39 pays" Le Royaume-Uni est toutefois signataire de la convention européenne de coproduction qui permet aux chaînes de télévision de faire

rentrer les films britanniques dans leur quota de diffusion de films européens. "Le Brexit n'aura pas de conséquences à court terme sur cette adhésion à la convention européenne, affirme Carole Comley, directrice du cinéma au British Film Institute (BFI). Il ne changera pas non plus notre mission de production de films de qualité et d'éducation à l'image." A titre indicatif, le BFI dispose d'un budget annuel d'environ 60 M€ en aides sélectives. C'est avant tout un système de réduction fiscale, qui permet à des investisseurs privés d'injecter environ 200 M€ par an dans la production de films, séries et jeux vidéo.

"Le processus de coproduction est beaucoup plus collaboratif au Royaume-Uni qu'en France, affirme Bertrand Faivre, producteur. Les scénarios doivent tenir compte des remarques des différents investisseurs."

Exemple de collaboration récente,



le dernier film de Ralph Fiennes, *The White Crow*, a été tourné en France, en Serbie et en Russie par une équipe internationale composée essentiellement de Français et de Britanniques aux postes principaux. "Le film a bénéficié du crédit d'impôt international pour la partie de tournage qui s'est déroulée en France, indique François Ivernel, coproducteur du film. Nous avons dû tourner en Serbie pour la partie studio afin de bénéficier des crédits d'impôt locaux." "Il est très difficile de produire un film indépendant, en règle générale, rappelle Gabrielle Tana, coproductrice anglaise du film. Le montage financier a été d'autant plus compliqué que notre coproducteur russe nous a fait faux bond à la dernière minute en pleine préproduction. Par ailleurs, le réalisateur ne voulait faire aucun compromis sur la qualité artistique du film."

The White Crow, qui raconte le passage à l'Ouest de Rudolf Noureev, a nécessité la reconstruction du hall de l'aéroport du Bourget en studio. "J'ai pu travailler avec des professionnels formidables, témoigne Anne Seibel, la décoratrice en chef. L'équipe de décoration était d'une dizaine de personnes en France, mais a atteint 200 personnes en Serbie." Le tournage du film s'est déroulé sur 10 semaines, pour un budget d'environ 14 M€. Il a la particularité d'avoir été tourné en super 16 mm. Le film doit sortir fin mars au Royaume-Uni, mais n'a pas encore de distributeur pour la France.

Postproduction : à la recherche de la plus belle image

Au cours des premières Journées de la postproduction, organisées par l'AFC au Forum des images à Paris les 29 et 30 janvier, fabricants et prestataires sont venus montrer leur matériel ou leurs travaux récents.

Ainsi, la société Hiventy, située à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne), est venue parler de ses installations de postproduction numérique mais aussi argentique. "Les réalisateurs montrent un intérêt réel pour le tournage en pellicule, constate Eric Martin, responsable postproduction d'Hiventy. Une dizaine de longs métrages français ou internationaux ont tourné en 2018 en

pellicule 35 mm ou super 16 mm. La pellicule négative arrivant le matin, il est possible de sortir des rushes numérisés le soir même." Hiventy a projeté des essais réalisés pour le prochain film de Céline Sciamma, qui hésitait entre le tournage numérique et argentique. Des séquences en bord de mer ont été tournées à la fois avec une caméra Red 8K Monstro et en 35 mm scanné en résolution 4K 16 bits. La réalisatrice a finalement choisi, pour des raisons esthétiques, le numérique. Le tournage s'est déroulé du 15 octobre au 4 décembre 2018 pour un total de 31 heures de rushes, représentant 33 To de données ! Les réalisateurs de clips et de publicité sont également très friands de tournage en argentique, pour obtenir un rendu qui s'éloigne volontairement de celui des caméras numériques.

Hiventy vient, par ailleurs, de travailler à la restauration numérique en 4K et HDR des films *Le Gendarme de Saint-Tropez*, de Jean Girault (1964), et *Fog*, de John Carpenter (1980).

Effets visuels : créateurs d'emplois

A l'occasion du Paris Images Digital Summit, qui s'est tenu à Enghien-les-Bains du 31 janvier au 2 février, le CNC et le groupe Audiens ont présenté la troisième édition de leur étude sur l'emploi dans le secteur des effets visuels. "Les effets spéciaux intéressent autant le grand public que les professionnels, affirme Danielle Sartori, chef du service des études et des statistiques du CNC. L'exposition sur les effets spéciaux organisés par le CNC et Universcience à La Cité des sciences à La Villette a attiré 480 000 spectateurs d'octobre 2017 à août 2018. Et des sociétés françaises se sont distinguées à l'international, par exemple, la société BUF pour son travail sur le film *Blade Runner 2049*."

Les données pour l'année 2017 révèlent un secteur où l'emploi poursuit sa croissance. En 10 ans, 64 % d'entreprises supplémentaires sont apparues : les 74 sociétés actives en 2017 représentent près de 4 000 emplois en 2017 (en progression de 556 emplois par rapport à 2016). En 10 ans, plus de 1 000 emplois ont été créés, et la masse salariale a crû de 23 M€, atteignant

63 M€ en 2017.

Le secteur des effets visuels a une autre caractéristique : la forte concentration de l'activité sur les cinq premières entreprises, puisque qu'elles regroupent à elles seules 53 % de la masse salariale totale. L'étude constate que les emplois permanents (CDD, CDI) atteignent 23 % en 2017, ce qui peut s'expliquer par le souhait des entreprises de fidéliser des professionnels par nature assez mobiles et qui peuvent être séduits par des contrats à l'étranger au gré des projets.

L'âge moyen des professionnels est plutôt inférieur à celui des autres secteurs, soit 35 ans dans les effets visuels contre 37 ans dans l'ensemble de la production cinématographique et audiovisuelle. En termes d'activité, les deux métiers les plus représentés sont les infographistes (42,8 %) et les spécialistes de la postproduction (17,4 %), suivis des spécialistes du tournage (12,7 %), les interprètes (9,9 %), les responsables de suivi de production (9,6 %), le support technique ou les chargés de recherche-développement (5,4 %).

Quant à l'animation, elle concentre l'essentiel de l'activité du secteur, puisqu'elle représente près des deux tiers des entreprises et des effectifs et près des trois quarts des heures travaillées. Par ailleurs, 90 % des salariés dans l'animation sont des intermittents, soit 10 % de plus que dans les effets visuels.

Seuls 13 % des effectifs travaillent indifféremment dans l'animation ou les VFX ; 54 % travaillent exclusivement dans le secteur de l'animation et 33 % dans celui des effets visuels. Cette mobilité concerne essentiellement les infographistes (73 %) et les responsables de suivi de production.

L'étude met donc en avant des chiffres très positifs : le secteur a été marqué en 2017 par des films ambitieux. La refonte des systèmes d'aide du CNC a également contribué à ce regain d'activité, qui semble cependant remis en question en 2018.

VFX : plus d'activité... mais moins d'argent

Toujours au Paris Images Digital Summit, la Ficam est venue présenter ses chiffres concernant l'activité de



dépenses VFX des films français pour l'année 2018. La filière peut se réjouir de la croissance du nombre de films français comportant des VFX, nombre qui est passé de 126 films en 2017 à 151 en 2018, sur un total de 182 films produits dans l'année, soit 83 %. Malheureusement, ce nombre en hausse ne se traduit pas au niveau des dépenses engagées : elles sont passées de 24,2 M€ en 2017 à 16,7 M€ en 2018, soit une baisse de 31 % !

Dans le secteur des industries techniques, qui génère globalement un chiffre d'affaires de 1,15 Md€, les activités liées aux effets visuels ne représentent qu'un chiffre d'affaires d'environ 90 M€, dont 65 M€ pour le secteur de la publicité.

Le marché français des VFX pour le cinéma se caractérise également par des prestations relativement nombreuses mais d'un montant peu élevé. Ainsi, 56 % des films français ayant fait appel à des VFX ont eu un budget d'effets spéciaux inférieur à 50 000 €, et 76 % un budget inférieur à 100 000 €. Talents et savoir-faire sont naturellement des facteurs-clés pour attirer des clients, mais ils ne dispensent pas la filière de s'adapter aux conditions fiscales des autres pays et de développer cette culture du travail en commun qui fait la force des sociétés anglo-saxonnes.

Philippe Loranchet

3 questions à...

John Knoll,

Superviseur VFX chez ILM

★ Superviseur VFX de la société Industrial Light & Magic (ILM), John Knoll est venu au Paris Images Digital Summit recevoir un Genie Award pour l'ensemble de sa carrière.

Les sociétés françaises de VFX ont une très bonne réputation, mais elles ne parviennent pas à attirer les films américains. Comment l'expliquez-vous ?

Les studios cherchent avant tout à minimiser les coûts de production. Ils choisissent donc les sociétés qui leur proposent les meilleures conditions, où qu'elles soient dans le monde. Le marché se structure en fonction des opportunités de réduction d'impôt qu'offrent les différents territoires. En ce moment, c'est Montréal qui propose les meilleures conditions. Peut-être que le crédit d'impôt de 30 % en France va faire changer les choses, mais les studios cherchent aussi des structures capables d'absorber un très gros volume d'effets spéciaux si nécessaire.

Quelles tendances observez-vous en matière de VFX ?

La mode actuelle est à l'adaptation en animation photoréaliste de classiques de l'animation comme *Le Livre de la jungle* ou *Le Roi Lion*. Personnellement, je pense que cette mode va passer. Je trouve que l'animation doit conserver un style particulier, précisément en dehors du réalisme, comme par exemple dans le film *Spider-Man into the Spider-Verse*, qui est mon film d'animation préféré cette année.

Sur quelles nouvelles technologies travaillez-vous actuellement chez ILM ?

Nous sommes très intéressés par les possibilités qu'offrent l'intelligence artificielle et le Machine Learning pour gagner du temps en production. La grande tendance du moment, c'est de pouvoir visualiser quasiment en temps réel le rendu final de l'image pour permettre au réalisateur de faire les ajustements qu'il



jugerait nécessaires. Des algorithmes d'intelligence artificielle nous permettent, justement, de prédire le rendu final d'une image de manière très rapide, sans avoir à attendre le résultat de plusieurs heures de calcul.

Nous regardons également de très près les systèmes de réalité virtuelle et de réalité augmentée afin de pouvoir créer de nouvelles formes de narration faisant intervenir tous les sens.

Propos recueillis par P. L.